



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Communauté de Communes  
Serre-Ponçon Val d'Avance  
Mercredi 17 janvier 2018

## LA SUITE DES NOUVEAUX CONTENEURS POUR LE RECYCLAGE DES CARTONS

La Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance a installé la suite de ses nouveaux conteneurs dédiés au recyclage des cartons sur les communes qui n'en avaient pas bénéficié à la première vague. En effet, en novembre dernier, les communes de La Bâtie-Neuve, Espinasses, Rochebrune, Saint-Étienne-le-Laus, Théus et Venterol ont été les premières à profiter de ces nouveaux équipements.

C'est cette semaine (du 15 au 19 janvier) que la suite des conteneurs est arrivée aux emplacements suivants :

- Avançon (au pied du village)
- La Bâtie-Neuve (aux abords de la crèche et à la gare)
- La Bâtie-Vieille (à l'entrée du village PAV)
- La Rochette (Pont Sarrazin)
- Montgardin (Lotissement du Saruchet)
- Rambaud (un à Saint Roch et un au village)
- Bréziers (parking entrée du village)
- Piégut (place du village) **Les Avanches**
- Remollon (sortie village)
- Rochebrune (salle des fêtes)
- Rousset (un rue de la Mairie et un au Belvédère)
- Théus (place du village)
- Venterol (Mairie)



Ces nouveaux conteneurs ont été fabriqués par la société STCM (Société Tôlerie et Chaudronnerie Martin) basée dans les Pays de la Loire. La fabrication a été réalisée à partir de matériaux renouvelables (bois, acier galvanisé naturel).

Afin de pouvoir recycler les cartons de manière efficace, il est demandé aux usagers de déposer dans les bennes et conteneurs dédiés uniquement les cartons bruns propres, vides et non mouillés. Ils doivent aussi être débarrassés du polystyrène, des films plastiques et autres éléments nuisant à la qualité du recyclage. Il est également important de les plier afin d'optimiser la place dans les conteneurs.

Les cartons sont collectés une fois par semaine par les agents techniques de la collectivité. Après le dépôt des cartons en déchèterie par les agents, ceux-ci sont traités par l'entreprise Gros Environnement.

Pour plus d'informations sur le recyclage des déchets spécifiques, rendez-vous dans la rubrique «Environnement» sur le site [www.cc-serreponconvaldavance.com](http://www.cc-serreponconvaldavance.com) !



Communauté de communes  
Serre-Ponçon Val d'Avance :  
33, rue de la Lauzière  
05230 LA BÂTIE-NEUVE  
Tél : 04 92 50 20 50  
[secretariat@ccspva.com](mailto:secretariat@ccspva.com)  
[www.cc-serreponconvaldavance.com](http://www.cc-serreponconvaldavance.com)